COMMUNE
OULENS-SOUS-ECHALLENS

RAPPORT DE GESTION
2025



AU CONSEIL GENERAL D'OULENS-SOUS-ECHALLENS

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du Règlement du Conseil général, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après son rapport de gestion pour l'année 2025.

Nous vous en souhaitons une très bonne lecture.

La Municipalité

CONSEIL GENERAL	**5 - 7**
MUNICIPALITE	**7 - 9**
Activités de la Municipalité	7 - 8
Législature 2021-2026 – répartition des dicastères	8
Représentations aux diverses associations	9
Visite du Préfet	9
ADMINISTRATION GENERALE	**10 - 13**
Représentations	10 - 11
Greffe municipal	11
Ressources humaines	11
Contrôle des habitants	11
Registre civique	12
Réservations des salles	12
Espaces verts - Cimetière	12
Police des constructions	12 - 13
FINANCES	**13 - 14**
Epicerie d'Oulens Sàrl	14
Cultes	14
BATIMENTS COMMUNAUX	**14 - 19**
Bâtiments communaux et parc locatifs	14 - 15
Informatique	15 - 16
Forêts – Triage forestier	16 - 19
Domaines	19
Plan énergie et climat communal (PECC)	19
ROUTES - DECHETS	**19 - 24**
Routes et chemins	19 - 20
Mobilité	20
Police – Amendes d'ordre	20
Gendarmerie	20
Eclairage public	21
Déchetterie	22
Evènements	22 - 23
Sociétés locales - présentation d'une société villageoise	23 - 24
EAUX ET EPURATION – ENFANCE – JEUNESSE	**25**
Eau potable	25
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES / REGIONALES	**25 - 27**
Sécurité sociale	25
Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE)	26
Association Scolaire Intercommunale Région Echallens (ASIRE)	26 - 27
Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE)	27
Office régional de protection civile (ORPC)	28 - 29
Service de défense, incendie et secours (SDIS)	29 - 30
Association Intercommunale d'Amenée d'Eau Echallens et Environs (AIAE)	30 - 31
Service Intercommunal d'Epuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens (SIEGEO)	31
Association Intercommunale STEP Echallens – Talent (ASET)	32
LISTE DES ABREVIATIONS	**33**

CONSEIL GENERAL

Période du 1er janvier au 30 juin 2025

Lors de la séance du Conseil général du 23 juin, M. Laurent CLAVEL, Président et Mme Cindy CLAVEL, Secrétaire ont décidé de ne pas se représenter et ont démissionné de leur poste respectif, ceci avec effet au 30 juin 2025.

La Municipalité les remercie sincèrement pour leur engagement durant toutes ces années.

A cette même séance, Mme Lio TAVERNEY a été engagée au poste de Secrétaire.

N'ayant pas de Président/e élu/e ni au mois de juin, ni lors de la séance du mois d'octobre, M. Stéphane BINGGELI, Vice-président, a assuré l'intérim.

Lors de la séance du 15 décembre 2025, Mme Valérie NOBS a été élue Présidente du Conseil général.

Bureau

Au 31 décembre 2025, le Bureau du Conseil général se présente comme suit :

Présidente	Mme Valérie NOBS
Vice-Président	M. Stéphane BINGGELI
Scrutateurs	Mme Corinne GONIN
	M. Daniel BIEFER
	Mme Valérie CONSTANTIN
	Mme Aline ZWAHLEN
Secrétaire	Mme Lio TAVERNEY

Séances du Conseil général

Le Conseil général a siégé à 4 reprises en séances ordinaires. Il s'est prononcé sur 11 préavis. Aucune interpellation ou motion n'a été déposée.

Séance du 10 mars 2025

Préavis n° 32/2021-2026 - Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du Gros-de-Vaud (SRGZA)

Le Conseil général décide de refuser le préavis n° 32/2021-2026 relatif à la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du Gros-de-Vaud (SRGZA).

Préavis n° 21/2021-2026 - Nouveau Règlement général de police

Le Conseil général décide :

1. d'abroger le Règlement de police du 8 novembre 1966 ;
2. d'approuver tel que rédigé, le nouveau Règlement général de police de la Commune d'Oulens-sous-Echallens ;
3. de fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par la Cheffe du département des institutions, du territoire et du sport, ainsi qu'à l'échéance du délai de recours auprès de la cour constitutionnelle.

Séance du 23 juin 2025

Préavis n° 33/2021-2026 - Rapport de gestion et comptes pour l'année 2024

Le Conseil général décide :

- de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2024 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés.

Séance du 6 octobre 2025

Préavis n° 34/2021-2026 - Arrêté d'imposition pour 2026

Le Conseil général décide d'approuver l'arrêté d'imposition pour 2026 tel que présenté.

Préavis n° 35/2021-2026 - Rénovation de la Grande salle - Crédit d'étude

Le Conseil général décide de refuser le préavis n° 35/2021-2026 relatif au crédit d'étude pour la rénovation de la Grande salle.

Préavis n° 36/2021-2026 - Construction d'une nouvelle école et d'un immeuble de rendement Crédit d'étude

Le Conseil général décide :

1. d'approuver le crédit d'étude pour la construction d'une nouvelle école et d'un immeuble de rendement ;
2. d'accorder le crédit de CHF 25'000.- pour sa réalisation et autoriser la Municipalité à financer cette étude par la trésorerie courante.

Séance du 15 décembre 2025

Préavis municipal n° 37/2021-2026 - Ajustement du bilan pour le passage au modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2)

Le Conseil général décide :

1. de créer les fonds de réserve suivants :

   9282.40 Fond de rénovation pour les bâtiments du patrimoine financier ;
   9282.50 Fond de réserve pour les énergies renouvelables ;

2. de leur attribuer à leur création un montant de CHF 200'000.- chacun issu de la dissolution de la *Réserve pour investissements futurs* inscrite au passif du bilan avec le numéro 9282.99 ;

3. de dissoudre les soldes des fonds de réserve suivants dans la *Réserve de politique budgétaire* :

   9280.02 Réserve reforestation → 2940.00 Réserve de politique budgétaire ;
   9282.22 Réserve péréquation → 2940.00 Réserve de politique budgétaire ;
   9282.99 Réserve pour investissements futurs → 2940.00 Réserve de politique budgétaire ;

4. de réaffecter les fonds de réserve de la manière suivante :

   9280.01 Réserve adduction d'eau → 2900.01 Financement spécial eau ;
   9280.05 Réserve déchets → 2900.02 Financement spécial déchets ;
   9282.30 Provision pour débiteurs impôts → 1012.99 Créances douteuses ;

9282.40 Fond de rénovation pour les bâtiments du patrimoine financier → 2910.01 Fond de rénovation pour les bâtiments du patrimoine financier ;
9282.50 Fond de réserve pour les énergies renouvelables → 2910.02 Fond de réserve pour les énergies renouvelables.

Préavis municipal nº 38/2021-2026 - Approbation du Règlement du fonds pour les rénovations visant le maintien de la valeur des immeubles communaux du patrimoine financier

Le Conseil général décide d'accepter le Règlement du fonds pour les rénovations visant le maintien de la valeur des immeubles communaux du patrimoine financier.

Préavis municipal nº 39/2021-2026 - Indemnités des membres des Autorités communales pour la législature 2026-2031

Le Conseil général décide :
1. de fixer le salaire de base du Syndic à CHF 12'500.- par année ;
2. de fixer le salaire de base de chaque Municipal à CHF 8'000.- par année ;
3. de fixer l'indemnité de base du Président du Conseil général à 1'000.- par année ;
4. de fixer l'indemnité de base de la Secrétaire du Conseil général à 800.- par année ;
5. de fixer la vacation communale (Municipalité et Conseil général) à CHF 40.- l'heure ;
6. de fixer l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs susmentionnés au 1er juillet 2026.

Préavis nº 40/2021-2026 - Budget 2026

Le Conseil général décide d'adopter le budget ordinaire de la Commune d'Oulens-sous-Echallens pour l'année 2026 présentant un excédent de charges de CHF 119'550.

Préavis municipal nº 41/2021-2026 - Modification des statuts de l'Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens (ASIRE)

Le Conseil général décide de valider la modification des statuts à l'article 30 avec l'ajout du texte « *Les communes membres versent à l'association la totalité des montants reçus au titre du volet « élèves pondérés » de la péréquation des besoins structurels* ».

MUNICIPALITE

Activités de la Municipalité

Les fonctions d'un membre de l'Exécutif se subdivisent comme suit :
- les rencontres du collège municipal ;
- la gestion de dicastères ;
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales.

Les activités collégiales correspondent :
- aux séances hebdomadaires de la Municipalité ;
- aux séances qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ;
- aux séances extraordinaires consacrées au traitement d'objets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, des comptes, la révision d'un règlement, aménagement du territoire, etc.

Le Municipal consacre une part de son temps à la conduite des affaires de ses dicastères notamment :

- par l'étude, la recherche d'informations et la réalisation des dossiers présentés aux séances de Municipalité ou au Conseil général ;
- par sa participation à de nombreuses séances (commissions du Conseil général, comité ou administration d'instances régionales ou intercommunales, services cantonaux, citoyens, urbanistes, ingénieurs, etc.) ;
- par le contrôle et la gestion des applications des décisions municipales ou cantonales.

LEGISLATURE 2021 - 2026



Nicolas CROCE **Syndic**	Administration générale, Contrôle des habitants et communication Ressources humaines / Espaces verts et cimetière / ISDS SA et La Vernette / Plan énergie et climat communal / Police des constructions et aménagement du territoire
Sylvain CONSTANTIN **Vice-Syndic**	Bâtiments communaux et parc locatif / Informatique et archives / Forêts et domaines / Plan énergie et climat communal
Jean-Marc MATHYS **Municipal**	Gestion des déchets / Police et sécurité routière / Routes, chemins communaux et mobilité / Sociétés locales et événements / Eclairage public / La Vernette
Patrick HEYSE **Municipal**	Finances / Affaires sociales, aînés / Eglises et cultes / Epicerie
Didier CHAPPUIS **Municipal**	Service du feu et protection civile / Eaux et épuration / Ecoles, enfance et jeunesse

D'autre part, la fonction de Vice-Syndic sera pourvue à tour de rôle, du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante comme suit :

Poste de Vice-Syndic	
2024 - 2025	Constantin Sylvain jusqu'au 30 juin 2025
2025 - 2026	Heysé Patrick dès le 1er juillet 2025

Représentations aux diverses associations

M. Nicolas CROCE, Syndic

- Représentant de la commune aux groupes Syndics Venoge et Syndics Gros-de-Vaud ;
- Représentant de la commune à l'Association de Développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) ;
- Membre du Conseil d'administration de l'Installation de Stockage de Déchets Stabilisés SA (ISDS SA) ;
- Représentant de la commune au Service Technique Intercommunal (STI) ;
- Représentant de la commune auprès de la Commission de gestion.

M. Jean-Marc MATHYS, Municipal

- Représentant de la commune au sein des améliorations foncières.

M. Sylvain CONSTANTIN, Municipal et Vice-Syndic jusqu'au 30 juin 2025

- Membre du Comité de direction du Service Intercommunal d'Epuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens (SIEGEO) ;
- Représentant de la commune au sein du Triage « Les Grands Bois » ;
- Représentant de la commune au sein de la Chambre Vaudoise Immobilière (CVI) ;
- Représentant de la commune au sein du Bureau d'Intégration ;
- Représentant de la commune au sein de la Forestière ;
- Représentant de la commune au sein de Lignum Vaud.

M. Patrick HEYSE, Municipal et Vice-Syndic dès le 1er juillet 2025

- Représentant de la commune à l'Association pour la Promotion de la santé et maintien à domicile de la couronne lausannoise (APROMAD) ;
- Représentant de la commune à l'Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE) ;
- Représentant de la commune au Réseau Santé Région Lausanne (RSRL) ;
- Représentant de la commune à l'Assemblée générale auprès de l'Installation de Stockage de Déchets Stabilisés SA (ISDS SA).

M. Didier CHAPPUIS, Municipal

- Représentant de la commune au sein de l'Association Intercommunale d'Amenée d'Eau Echallens et Environs (AIAE) ;
- Président du Service Intercommunal d'Epuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens (SIEGEO) ;
- Représentant de la commune au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale STEP Echallens Talent (ASET) ;
- Délégué de la commune au Conseil Intercommunal de l'Association Scolaire Intercommunale Région Echallens (ASIRE) ;
- Représentant de la commune à l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) ;
- Représentant de la commune au Conseil Intercommunal du Service de défense, incendie et secours (SDIS) ;
- Représentant de la commune au Conseil Intercommunal de la Protection civile (ORPC).

Visite du Préfet

La traditionnelle visite préfectorale s'est déroulée le 2 décembre 2025. A cette occasion, le Boursier communal, la Secrétaire municipale et la Municipalité ont l'occasion d'évoquer quelques thématiques spécifiques avec le Préfet. Ce dernier donne aussi quelques informations sur les grands sujets qui l'occupe et passe quelques messages de la part du Conseil d'Etat. A l'issue de cette rencontre, la Municipalité a retrouvé la Municipalité d'Oppens pour partager un moment convivial autour d'un bon repas.

ADMINISTRATION GENERALE

Administration générale - Ressources Humaines - Contrôle des habitants - ISDS SA - Espaces verts et cimetière - Police des constructions - Aménagement du territoire

Représentations

Syndics du Gros-de-Vaud

La rencontre de printemps s'est déroulée le jeudi 20 mars au Bâtiment du Parlement cantonal. A cette occasion, après les mots de bienvenue de M. Jean-François Thuillard, Président du Grand Conseil, et de Mme Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat, les Syndics ont assisté à des présentations du Canton portant sur la Loi sur les communes ainsi que sur la lutte contre le frelon asiatique. Le 9 octobre, c'est dans la salle du Verger de Penthalaz que s'est tenue la rencontre d'automne. L'ordre du jour était copieux : présentation de la Fondation Cherpillod, obligations des communes vis-à-vis de M. Prix et des domaines autofinancés, plan canicule, arrêté d'imposition 2026 et, enfin, les élections communales générales de 2026. En fin d'après-midi, l'ensemble des autorités exécutives et les Présidents des législatifs ont rejoint les Syndics afin de marquer les 15 ans du District. Une présentation de M. Favre, inventeur de la capsule Nespresso, et de Mme Géraldine Fassnacht, sportive de l'extrême, a offert un bel aperçu de leurs parcours et de leurs talents. Un grand repas a ensuite réuni l'ensemble des participants et permis de partager un moment convivial tous ensemble.

Syndics du Groupe Venoge

La première séance de l'année s'est déroulée le mardi 8 avril à la salle du Conseil communal de Saint-Barthélemy. La vente des actions de Romande Energie, les amortissements comptables dans le cadre de MCH2, la Loi sur les communes, ainsi que l'imposition des frontaliers ont figuré parmi les thèmes abordés ce soir-là. Le 1er octobre, la rencontre s'est tenue à Sullens. A cette occasion, les questions liées aux assistants en sécurité publique, aux contrôles dans le cadre de la police des constructions, à la protection du patrimoine arboré, aux logiciels de GED, ainsi qu'aux zones limitées à 30 km/h ont animé les échanges entre les Syndics.

Ces rencontres du Groupe Venoge sont appréciées et particulièrement utiles, car elles favorisent l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Syndics.

Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV) et Office du tourisme « Echallens Région Tourisme »

Le 25 juin 2025, la 68e Assemblée générale de l'ARGDV s'est tenue à Bretigny-sur-Morrens, rassemblant représentants des communes et partenaires régionaux. L'assemblée a approuvé les comptes 2024, adopté le rapport d'activité et validé la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités. 19 nouveaux membres privés ont rejoint l'association et un changement de gouvernance a été effectué. L'assemblée a mis en avant le dynamisme de la région et l'engagement collectif pour un territoire attractif et durable. L'Assemblée générale du 26 novembre 2025 s'est tenue à Froideville. Douze nouveaux membres ont été admis, neuf démissions actées et le budget 2026 a été accepté à l'unanimité avec un léger excédent. De nombreux projets régionaux ont été présentés, notamment en tourisme, économie, agriculture, jeunesse, mobilité et énergie, dont le projet APEX pour les 12–20 ans. La séance s'est conclue sur un agenda 2026 bien rempli et des remerciements aux équipes pour leur engagement régional.

Echallens Région Tourisme a accru la visibilité du Gros-de-Vaud grâce à des actions de promotion ciblées, des contenus vidéo, une nouvelle brochure vélo et la venue de créateurs de contenu. Billetterie sur de nombreuses manifestations et le développement de la billetterie confirment un intérêt croissant pour la région, malgré les limites de ressources. Les partenariats, le fonds sponsoring et le soutien aux projets locaux présentent un bilan positif.

Enfin, plusieurs projets à venir renforcent une stratégie ancrée dans le patrimoine et tournée vers l'avenir.

Greffe municipal

La fonction principale de la Secrétaire municipale est étroitement liée à l'action de la Municipalité. Elle participe aux séances de l'exécutif, protocole les décisions qui y sont prises, les communique aux personnes concernées ainsi qu'aux collaborateurs de l'administration et s'assure qu'elles sont appliquées. Elle coordonne également le travail administratif lié au Conseil général en collaboration avec la Présidente du Conseil. Evidemment, cette liste n'est pas exhaustive.

Ressources humaines

L'année 2025 a été marquée par deux démissions au Contrôle des habitants ainsi que par deux arrêts de travail pour cause de maladie, à la voirie et à la déchetterie. Ces petits couacs et pépins ont naturellement entraîné une augmentation du temps à consacrer à ce dicastère.

Toutefois, ces efforts supplémentaires s'inscrivent dans la volonté de garantir le bon fonctionnement de l'administration et d'assurer la continuité des prestations aux citoyens. Le recrutement au Contrôle des habitants a finalement connu un épilogue heureux en octobre 2025, avec un engagement pensé pour durer.

Au 31 décembre, l'ensemble des postes est à nouveau repourvu.

Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2025, la Commune d'Oulens-sous-Echallens compte 617 habitants dont :

- 266 femmes de nationalité suisse ;
- 258 hommes de nationalité suisse ;
- 93 personnes de nationalités étrangères.

Quelques chiffres :

- 54 arrivées pour 52 départs ;
- 9 naissances ;
- 4 décès.

Population résidente par âge

Tranches d'âge	Nombre de personnes
Moins de 20 ans	142
Entre 20 et 39 ans	149
Entre 40 et 64 ans	231
Entre 65 et 79 ans	72
Dès 80 ans	23
Total	617

Registre civique

Au 31 décembre 2025, il y a 445 électeurs.

Réservations des salles

La réservation de la Grande salle a rapporté la somme de CHF 12'355.-.

Espaces verts – Cimetière

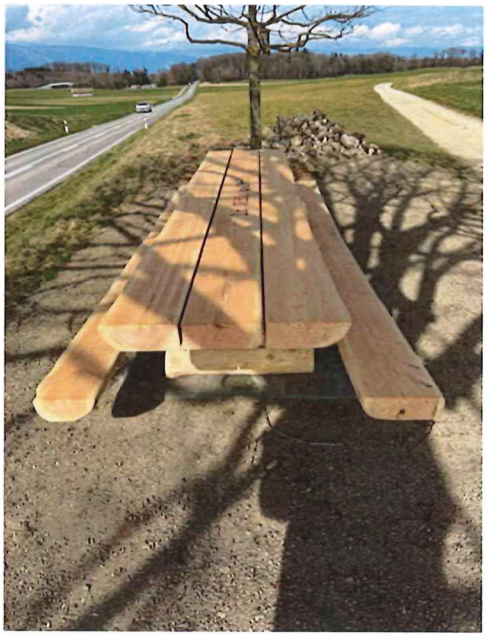

Comme chaque année, l'employé communal s'est occupé de l'entretien des espaces verts de la Commune. Cette gestion constitue une activité prioritaire durant la belle saison.

En mars, deux tables de pique-nique ont été installées dans le village : une près de la grande salle, vers les terrains de pétanque, et l'autre en remplacement de la « table à Charly », quelque peu dégradée.

La table près de la grande salle est un hommage au Chœur mixte l'Espérance, qui a cessé son activité en 2025. A cet emplacement, un troisième arbre a été planté afin d'offrir un coin d'ombre aux usagers de la place de jeux de la Grande salle. La création de ces deux espaces de repos/pique-nique s'inscrit dans la démarche de la Municipalité, qui souhaite offrir des espaces publics conviviaux et de qualité à la population.



Le cimetière, quant à lui, a été entretenu comme d'habitude. A noter qu'un citoyen s'est proposé pour soulager l'employé communal en effectuant quelques heures de désherbage et de nettoyage des tombes.

Police des constructions

Consultation publique - autorisations municipales délivrées

- 5 autorisations pour la pose de panneaux photovoltaïques/solaires ;
- 2 autorisations diverses (couleurs de façades, petite piscine).

Permis de construire délivrés

- 10 permis (pompes à chaleur (PAC), villas, piscines, pergolas, transformations intérieures, murs, cabanon, mât tubulaire, terrasse, fenêtres).

Permis d'habiter/utiliser délivrés

- 4 permis (PAC, remplacement système chauffage, pergola, rénovation).

FINANCES

Finances - Affaires sociales - Aînés - Eglise et cultes - Epicerie

Finances

Les comptes communaux pour l'exercice 2025 présentent un total des charges de CHF 3'004'914.73 et un total des revenus de CHF 3'227'994.86. Il en résulte un bénéfice de CHF 223'080.13 alors que le budget 2025 prévoyait une perte de CHF 166'595.-. Quant à l'exercice 2024, il s'était terminé par un bénéfice de CHF 132'707.96.

L'année 2025 a généré une marge brute d'autofinancement positive de CHF 379'537.35 contre CHF 248'876.97 en 2024. Le budget 2025 prévoyait une marge négative CHF 54'095.-.

Le total du bilan au 31 décembre 2025 s'élève à CHF 5'709'350.92 en augmentation de CHF 1'924'711.80 par rapport à l'année précédente. A l'actif du bilan, cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants :

1. Les bâtiments du patrimoine financier qui augmentent de CHF 1'829'033.- en raison de l'acquisition du bâtiment de l'ancienne forge.

2. La diminution de la valeur des titres et placements à la suite de l'amortissement de la participation dans la société Epicerie d'Oulens Sàrl.

3. Ainsi que par l'augmentation de la trésorerie (+ CHF 98'185.23) qui s'explique principalement par la marge brute d'autofinancement réalisée en 2025. Les disponibilités de la commune au 31.12.2025 se montent à CHF 910'346.85.

Au niveau du passif, cela se reflète par :

1. Une augmentation des emprunts de CHF 1'700'000. Cette augmentation est le résultat du nouvel emprunt de CHF 1'800'000 contracté pour l'acquisition du bâtiment de l'ancienne forge duquel il faut déduire les remboursements d'emprunts de l'année, soit CHF 100'000.

2. Au niveau des capitaux propres, les réserves diminuent de CHF 191'474 à la suite du remboursement au canton de la réserve pour dispenses d'abris PC tandis que le capital augmente de CHF 223'080 avec la mise en compte du résultat de l'exercice 2025.

La structure du bilan reste saine et solide avec des disponibilités qui permettent de faire face à tous les engagements courants et des réserves/capital s'élevant à CHF 2'068'818.

Epicerie d'Oulens Sàrl

Durant le 1er semestre 2025, plusieurs dysfonctionnements ont été constatés dans la gestion administrative de l'épicerie. Le passage de relais entre les anciennes gérantes et la nouvelle gérante n'a malheureusement pas eu lieu dans des conditions satisfaisantes, ce qui a entraîné un manque de continuité dans le suivi administratif des affaires, pourtant essentiel au bon fonctionnement d'un tel établissement.

A la suite de ces problèmes, il a été décidé de profiter de la fermeture estivale de l'épicerie, début juillet, afin de procéder à l'établissement d'un inventaire complet du stock suivi d'un bouclement comptable au 30 juin 2025 avant une réouverture prévue pour mi-juillet.

Malheureusement, devant l'accumulation des problèmes et le manque de cohérence des chiffres reçus il était devenu évident que la continuation de l'exploitation ne serait plus possible.

Ceci s'est confirmé le 18 août 2025 avec le Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord Vaudois qui déclarait en faillite la société "Epicerie d'Oulens Sàrl".

En décembre 2025, la faillite de la société a été suspendue pour défaut d'actif et officiellement clôturée en février 2026.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les locaux ont trouvé des repreneurs et tout porte à croire que les habitants du village d'Oulens-sous-Echallens vont retrouver prochainement leur lieu de rencontres et de partages qu'est l'épicerie villageoise.

Cultes

La Commune participe financièrement aux paroisses protestante et catholique. Elle n'a pas de rôle actif si ce n'est celui d'ouvrir les portes de l'église à la paroisse protestante.

BATIMENTS COMMUNAUX

Bâtiments communaux et parc locatif - Informatique - Archives - Forêts - Domaines - Plan énergie et climat communal (PECC)

Bâtiments communaux et parc locatif

Bâtiments

En plus des travaux et nettoyages courants, voici la liste des travaux spéciaux effectués par bâtiment :

Eglise

- Réparation d'une fuite sur un chéneau côté préau ;
- Changement du néon défectueux pour l'illumination du cadran de l'horloge côté route ;
- Réparation d'un vitrail cassé du côté préau.

Grande salle

- Remplacement de la commande à pied d'un urinoir ;
- Changement d'une vanne pour le chauffage vers la chaudière.

Maison de commune

- Remplacement des néons défectueux à l'entrée du bâtiment par des LED ;
- Rafraîchissement de la peinture du studio.

Ecole

- A la suite d'une inondation du bureau de la directrice de l'UAPE Les Aventuriers, les grilles des sauts-de-loup et leurs écoulements ont été nettoyés. Le parquet a été changé et le mur côté fenêtre a été repeint ;
- Réparation et renforcement du portail pour l'accès à l'UAPE et remise en état d'un barreau à la barrière extérieure ;
- Réparation d'un store cassé.

Villa

- Réparation du robinet extérieur suite à une fuite ;
- Traitement des moisissures dans un appartement.

Ancienne laiterie

- Rénovation de la cuisine et du plan de travail suite à une fuite ;
- Traitement d'un nid de guêpes ;
- Isolation des poutres sur la cheminée de l'appartement sous les combles.

Ancienne forge

- Traitement d'une fuite au circuit d'eau chaude. Cette opération a empêché de louer les appartements rapidement et elle est toujours en cours en début 2026 ;
- Rafraîchissement du studio (peinture).

Parc locatif

- Changement de locataire à la maison de commune ;
- Location de l'atelier de l'ancienne forge à une entreprise du village.

Un décompte des heures approximatif des employés et du Municipal est effectué cette année en lien avec la gestion de nos biens immobiliers. Au vu du nombre croissant de celles-ci, la Municipalité a décidé de mandater une régie immobilière pour gérer l'ensemble du parc locatif de la commune. Son choix s'est porté sur la régie Thomas à Cheseaux-sur-Lausanne. Le mandat débutera en janvier 2026.

Ancienne laiterie

- 3 appartements avec chacun un garage et une place devant le garage ;
- Local commercial avec 5 places de parc ;
- 8 places de parc supplémentaires ;
- 1 garage.

Villa

- 2 appartements avec 3 places de parc (derrière l'église).

Maison de commune

- 2 appartements avec 2 places de parc (derrière l'église) ;
- 3 places de parc supplémentaires (derrière l'église).

Ancienne forge

- 3 appartements (en cours de rénovation) ;
- 6 places de parc à répartir entre les futurs locataires.

Informatique

Ci-dessous, quelques opérations informatiques effectuées durant l'année 2025 :

- Changement de l'ordinateur du boursier ;
- Mise à disposition du bureau du conseil d'un espace sécurisé et partagé pour leurs fichiers informatiques ;
- Création de deux adresses mails pour le Vice-président et la secrétaire du Conseil ;
- A la suite d'une opportunité financière, la Commune a changé de prestataire téléphonique et accès à internet ;
- Mise en œuvre de MCH2 dans l'application BDI-Communes ;
- Migration des postes informatiques vers Windows 11 ;
- Migration du site internet vers une nouvelle infrastructure.

Pour rappel, vous trouverez des informations utiles et pratiques sur notre site :

https://www.oulens.ch/

Forêts et Triage forestier

La propriété forestière

En Suisse, chacun est libre de se promener en forêt où bon lui semble sans se préoccuper de limites ou de propriétés. Ce privilège est une particularité bien helvétique, garantie par le code civil suisse, article 699, alinéa 1, qui stipule que « chacun a libre accès aux forêts et pâturages d'autrui et peut s'approprier baies, champignons et autres menus fruits sauvages, conformément à l'usage local, à moins que l'autorité compétente n'ait édicté, dans l'intérêt des cultures, des défenses spéciales limitées à certains fonds ».

Garde forestier de triage

Mission
Il est chargé de la surveillance des forêts d'un triage (subdivision d'un arrondissement forestier), ainsi que de l'organisation et de l'exécution des travaux qui lui sont confiés par l'Etat, les propriétaires et/ou un groupement forestier (association de propriétaires gérant leur forêt en commun).

Activités essentielles
- Gestion durable des ressources forestières
  - Planifier les travaux et mettre en œuvre les plans de gestion ;
  - Marteler (désigner les arbres à exploiter) de manière autonome, sur mandat de l'inspecteur des forêts ;
  - Conseiller les propriétaires de forêts privées et les inciter à une gestion durable.

- Organisation et suivi des travaux
  - Définir et organiser les interventions sylvicoles ;
  - Elaborer et exploiter le budget des propriétaires (exploitation et entretien des infrastructures) ;
  - Attribuer les travaux (entreprises, propre main d'œuvre), organiser et contrôler les chantiers ;
  - Contrôler l'application rigoureuse des règles de sécurité par la main d'œuvre qu'il ou elle dirige et signaler les manquements constatés sur l'ensemble des chantiers ;
  - Garantir le cubage, contrôler la mesure et veiller à la commercialisation des produits ;
  - Mettre à jour les cartes de suivi des interventions et leur comptabilisation ;
  - Renseigner les statistiques forestières.

- Conservation des forêts et prévention des dangers naturels
  - Surveiller les forêts pour détecter les atteintes de toute nature (infractions, problèmes phytosanitaires, etc.) et collaborer à la police forestière, de la faune et de la nature ;

- Détecter les dangers naturels, participer à l'élaboration de projets et à leur mise en œuvre ;

- Direction d'entreprise
  - Gérer le personnel, le matériel et les moyens financiers mis à disposition par l'Etat, les membres du triage ou du groupement forestier.

Triage forestier des Grands-Bois

Onze communes du district du Gros-de-Vaud ont mis en commun l'entretien et l'exploitation de leurs surfaces boisées sous la bannière du nouveau triage forestier des Grands-Bois T225. Ce triage est le résultat, sous l'impulsion du Canton, de la réorganisation territoriale des triages T222 et T223.

Les cinq communes de l'ancien triage des Grands-Bois et six communes du groupement forestier Sépey-Mormont forment ce nouveau triage forestier T225.

L'Assemblée générale de fondation de ce triage a eu lieu à Oulens-sous-Echallens, le jeudi 19 juin 2025.



Communes venant de l'ancien triage T222
- Echallens
- Goumoëns
- Oulens-sous-Echallens
- St-Barthélemy
- Villars-le-Terroir

Communes venant du groupement forestier T223
- Bettens
- Bournens
- Boussens
- Daillens
- Lussery-Villars
- Penthalaz

Le premier avantage concret de cette réunion des forces est la possibilité de proposer un poste de garde forestier à 100%. M. Mathieu Bichsel est engagé depuis le mois d'octobre pour cette fonction. Son bureau reste à la Maison de commune d'Oulens-sous-Echallens.

L'inspecteur forestier cantonal du 22ème arrondissement, M. Gil Loetscher, reste notre référent pour ce nouveau triage.

Président de l'Assemblée générale : Claude Bocion, Président, Bournens

Comité de direction du Triage :	Marc Dumartheray, Président, Goumoëns Sylvain Constantin, Vice-président, Oulens-sous-Echallens Eloïse Eperon, Villars-le-Terroir Claude Herren, Daillens Daniel Rochat, Penthalaz
Secrétaire :	Amandine Vuillemin
Boursier :	Benoît Viatte

Forêts communales

Le traditionnel martelage a eu lieu le 28 novembre 2025.





Quelques chiffres…

Exploitations annuelles 2025	308.3 m^3
Exploitations forcées	162.2m^3
Total du volume exploité	470.5 m^3
Eclaircie de perchis	3.68 ha
Plantation (surface)	0 ha
Plantation (plants)	0 plant
Soins aux plantations	0.15 ha
Soins culturaux	1 ha

Les coupes de bois mécanisées et traditionnelles ont permis de fournir les clients réguliers notamment en bois de chauffage.

Le bois de service a pu être commercialisé en début d'année dans différentes scieries. Les conditions météorologiques parfois complexes dues à l'humidité ont freiné le débardage. Les attaques de bostryche ont également freiné les exploitations.

Le poste de garde à environ 40% de janvier à septembre, puis à 100% dès octobre, et les autres frais d'exploitation ont représenté en 2025 une charge de CHF 9'192.78 pour la commune d'Oulens-sous-Echallens.

Domaines

Une lettre a été adressée aux bénéficiaires des parcelles communale pour la préparation du renouvellement des baux en 2026. Ce courrier est destiné à récolter les souhaits de chacun pour la nouvelle période de location.

La Municipalité devrait décider de l'attribution des domaines pour la nouvelle période en début d'année 2026 et les baux devraient être signés dans la foulée. Ces travaux devraient encore se terminer dans le courant de cette législature 2021-2026.

OULENS
AGISSONS
ENSEMBLE
POUR DEMAIN

Plan énergie et climat communal (PECC)

En 2025, la Municipalité a créé 6 places de parc en pavés filtrants à la route d'Eclépens 8 et désimperméabilisé environ 140 m^2.

La désimperméabilisation consiste à enlever ou remplacer des surfaces imperméables (comme le béton ou l'asphalte) par des revêtements perméables, afin de permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol. C'est une stratégie d'aménagement urbain qui vise à restaurer la capacité naturelle du sol, notamment pour :

- réduire les risques d'inondation et de ruissellement ;
- recharger les nappes phréatiques ;
- lutter contre les îlots de chaleur.

D'autre part, une délégation municipale a rencontré la commission PECC à plusieurs reprises afin de leur présenter le préavis n° 35/2021-2026 (Rénovation de la Grande salle – Crédit d'étude) et le préavis n° 36/2021-2026 (Construction d'une nouvelle école et d'un immeuble de rendement - Crédit d'étude) dans le cadre de leur rapport au Conseil général sur ces objets.

ROUTES - DECHETS

Routes et chemins communaux - Mobilité - Police - Sécurité routière - Eclairage public - Gestion des déchets - Evènements - Sociétés locales

Routes et chemins

Les travaux d'entretien courant (balayage-déneigement-salage et fauchage-élagage) ont été effectués.

Des travaux de réfections ont été entrepris sur les chemins suivants :

Ch. du Vuabley : Remise en état du chemin avec raclage terre et ajout de tout-venant. Façonnage appel d'eau à différents endroits.

Ch. de la Riaz : 2e étape (récupération des eaux de pluie) entre le n° 2 et le n° 6. Un boudin en enrobé doit être encore créé au printemps 2026.

Ch. de la Petite-Fin : Remise en état 2e étape du Dégraumillon jusqu'au croisement côté St- Barthélemy.
Suite aux intempéries de novembre, remise en état du tronçon entre l'intersection du chemin menant aux cibleries et le pont du Talent, direction Château de St Barthélemy.

Le canal récupérateur des eaux de pluie derrière la Vussallaz a été nettoyé et le bord de la forêt voisine élagué.

Parking « Sous-Ville »

Suite à la démolition de l'ancien transformateur électrique, une réorganisation des places de parc, leur numérotation et la pose de séparateurs de trafic sur trois places devant le nouveau transformateur ont été nécessaires. Les frais y relatifs ont été pris en charge par la Romande Energie.

Mobilité

La Commune a mis au concours des postes de patrouilleurs scolaires. Deux habitants du village ont répondu favorablement et, après les formalités et les cours donnés par la police cantonale, sont entrés en fonction au passage à piétons devant le collège.

Les personnes qui seraient intéressées sont priées de s'adresser à l'Administration communale.



Police - Amendes d'ordre

Par rapport à 2024, le nombre d'amendes d'ordre est resté stable. Les poids-lourds empruntant le chemin du Dîme et du Borget sont dans la mesure du possible dénoncés à l'autorité compétente.

Gendarmerie

La Gendarmerie est intervenue à 74 reprises sur le territoire de notre commune, principalement pour des accidents de la circulation avec dégâts matériels et/ou impliquant un animal. Le poste mobile de la Gendarmerie est également venu quatre fois en 2025.

Contrôles de vitesse

Durant l'année 2025, 5'270 véhicules ont été contrôlés pour 133 conducteurs dénoncés, ce qui représente un taux d'infraction de 2,52%, soit 1% de plus qu'en 2024.

Dans la nuit du 12 au 13 août 2025, des inconnus ont peint des marquages 30 km/h sur le réseau routier à 4 endroits différents. Ces derniers ont été effacés et une plainte a été déposée au poste de gendarmerie d'Echallens.

Eclairage public

Nouvelles stations transformatrices d'électricité



Nouvelle station rte de Bavois

Le nombre de panneaux solaires installés sur le territoire communal devenant de plus en plus important, la Romande Energie a dû se résoudre à remplacer les stations à la route de Bavois d'une part et Sous-Ville d'autre part, par deux stations transformatrices de nouvelle génération.

Suite à ces différents travaux, la Commune a déplacé le luminaire actuel, installé sur l'ancien transformateur, en limite des parcelles n° 60 et 64.

Elle en a aussi profité pour faire poser deux tuyaux en polyéthylène d'un diamètre de 80 cm et 60 cm, l'un pour l'installation d'un 2ème luminaire à l'entrée du parking, et l'autre en attente en cas d'installation future.

Afin de résoudre les problèmes liés à la détection pour l'éclairage publique, l'entreprise Novacess nous a livré 120 nouveaux détecteurs. Malheureusement, cette entreprise a déposé le bilan et n'a pu de ce fait résoudre ces problèmes d'humidité dans leurs détecteurs.

Fin 2025, la Commune s'est approchée de l'entreprise Tridonic, repreneuse de Novacess, pour discuter d'une future collaboration.

Evolution de la consommation et des coûts de l'éclairage publique

Périodes	Consommation KWh	Coût total CHF	Prix moyen CHF/KWh	Dim / Augm % Consommation KWh	Dim / Augm % Prix / KWh
Juillet Juin					
	48'387	8'920.01	0.1843		
2019 2020					
Juillet Juin	Période d'installation de l'éclairage LED				
2020 2021	45'519	8'333.52	0.1831	- 5.93	- 0.65
Juillet Juin					
2021 2022					
LED	16'377	3'504.52	0.2140	- 64.00	16.80
Juillet Juin					
2022 2023					
LED	12'126	3'518.74	0.2902	- 25.95	35.00
Juillet Juin					
2023 2024					
LED	12'770	4'445.12	0.3480	5.30	19.90
Juillet Juin					
2024 2025					
LED	13'330	4'685.26	0.3514	4.30	0.90

Déchetterie

Nouveautés

Depuis janvier 2025, une visite désormais annuelle de la déchetterie par notre périmètre Valorsa est effectuée afin d'offrir une gestion des déchets performante.

Cet été, une presse manuelle pour canettes en alu a été installée dans le container à Sagex et autre PET.

Les amateurs de bières « Dr Gab's » peuvent désormais retourner leurs bouteilles vides à la déchetterie et les mettre dans des caisses mises à disposition et récupérées par Valorsa.

Ordures ménagères

L'entreprise Borgeaud transports de Cossonay est depuis fin décembre 2024 notre nouveau prestataire dans la collecte de nos ordures ménagères et donne entière satisfaction.

Quelques infos sur la collecte des déchets en 2025 (tonnes)

	2022	2023	2024	2025
Ordures ménagères	68.670	66.450	72.740	73.800
Déchets encombrants	5.700	6.090	7.510	9.190
Bois usagé	13.360	16.420	12.380	16.780
Papier/carton	30.920	30.260	30.210	23.300
Métaux-ferraille	6.110	9.930	8.210	3.350
Aluminium compacté	-	-	-	0.075
Verres triés	21.120	26.920	19.760	20.260
PET	1.200	1.297	1.210	1.211
Polystyrène expansé			0.168	0.264
Inertes	6.060	8.460	7.140	6.280
Biodéchets	27.140	38.140	48.500	51.400
Texaid	2.130	1.720	1.900	2.043

Au total, en 2025, le poids total des déchets collectés est de 207,953 t.

Les retours sont très favorables et le taux de collecte de 64,8% excellent.

Evènements

Fête du 1er août

Cette année, la traditionnelle fête du 1er août a débuté au Paintball où la population a été conviée à s'essayer gratuitement et avec succès à cette activité sportive.

S'en est suivi, une broche où plus de 90 personnes étaient présentes. La journée s'est poursuivi par les traditionnels tournoi de pétanques, grillades, feu et lecture du Pacte par un jeune citoyen du village.

A l'instar des années précédentes, cette célébration a permis de rassembler petits et grands autour de moments festifs et chaleureux.

Noël des enfants d'Oulens-sous-Echallens
Le 18 décembre, un groupe de parents a organisé le Noël des enfants. Sapin, décorations, chants, poèmes et cornets, tout y était dans cette église pleine à craquer pour une soirée illuminée et festive.

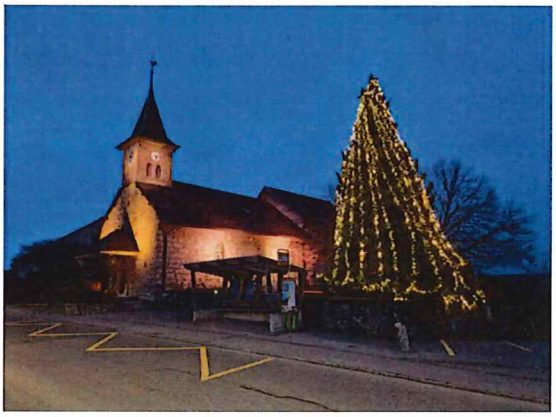

A l'issue de la représentation un buffet froid concocté par les parents et la Commune a été servi dans le chœur de l'Eglise accompagné d'un vin chaud et d'un thé offerts par la société de Jeunesse.

La Municipalité remercie chaleureusement les sociétés locales pour leur précieuse collaboration dans l'organisation de manifestations et les habitants d'Oulens-sous-Echallens pour leur participation enthousiaste.

Sociétés locales – Troupe Théâtrale d'Oulens (texte transmis par la TTO)

Lorsque cette initiative a vu le jour, peu de personnes imaginaient son évolution future. Au fil des années et des représentations, le projet s'est affirmé par la réalisation de comédies, drames, farces, œuvres classiques et créations originales, mettant sans cesse l'accent sur l'humain au sein de la troupe.

Plus qu'un simple groupe d'acteurs, la troupe fonctionne comme une entité où chaque membre, qu'il soit ancien ou nouvel arrivant, trouve sa place. Les rôles sont variés : comédiens, techniciens, costumiers, décorateurs, souffleurs, ainsi que d'autres intervenants qui contribuent ensemble à la réussite de chaque spectacle.

Un hommage est rendu à tous ceux qui ont participé à la vie de la troupe, en particulier les fondateurs, bénévoles, metteurs en scène, comédiens, mais aussi le public et toute personne ayant œuvré au développement de ses activités.

Le théâtre tient une place historique à Oulens-sous-Echallens, animée notamment par le Chœur mixte l'Espérance lors de ses événements annuels. Ces rendez-vous attirent un public venu de différentes régions, désireux d'assister à une soirée musicale suivie d'une pièce empruntée aux registres du drame classique, du polar ou de la comédie de boulevard.

Au début du XXIe siècle, les acteurs ont exprimé le souhait d'augmenter le nombre de représentations et d'enrichir leur pratique. Cela a conduit à la création de la Troupe Théâtrale

d'Oulens (TTO) le 15 mars 2005, enregistrée auprès de la Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateurs (FSSTA).

Depuis, la troupe ne cesse de diversifier ses activités, entre répétitions, construction de décors, essais de costumes, et préparation technique et artistique, poursuivant ainsi son objectif de développement professionnel et de multiplication des spectacles.

Dirigée par Bertrand Jayet, metteur en scène et mentor, la troupe a monté seize pièces, dont quatre de sa propre écriture. Son décès en 2018 a marqué un moment charnière pour l'association. Cependant, la collaboration s'est poursuivie avec de nouveaux metteurs en scène tels que Natacha Guisolan, Catherine Tencalla, Olivier Schmid, et depuis trois ans, Stéphane Mösching.





EAUX ET EPURATION - ENFANCE - JEUNESSE

Eaux et Epuration – Patrimoine arboré - Service du feu - Protection civile - Ecoles, enfance et jeunesse

Eau potable

Suivi du réseau
Conformément au contrat signé avec l'entreprise von Roll d'une durée de cinq ans, chaque année, un cinquième des vannes fait l'objet d'un entretien complet. Cette initiative assure un bon suivi du réseau.

Suite au déplacement de la conduite sur la route d'Eclagnens, les terrains privés ont été réaménagés.

En 2025, une fuite a été signalée sur la vanne d'eau de la chèvre sous l'église.

Analyses de l'eau potable annuel
Les résultats des analyses 2025 d'eau potable sont tous dans les normes demandées par le chimiste cantonal.

Réseaux d'eau claire
Il y a quelques années, une chambre de captage des eaux de pluie avait été aménagée sur le chemin agricole en tout-venant prolongeant le chemin de La Riaz.

Celle-ci n'était toutefois pas raccordée au réseau d'eaux claires, elle se déversait directement dans le champ situé en contrebas.

Dès lors, un tuyau a été posé cet automne afin de relier la chambre de captage, située en amont de la parcelle, à une canalisation d'eaux claires longeant le chemin en direction de la STEP.

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Sécurité sociale

La Municipalité soutient tous les programmes et toutes les actions qui peuvent avoir un impact positif et plus particulièrement pour les personnes les plus vulnérables et les plus démunies. La Commune est donc membre des associations suivantes :

- ARASPE - Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens ;
- AVASAD - Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile ;
- RSRL - Réseau de Santé Région Lausanne ;
- APROMAD - Association pour la Promotion de la santé et maintien à domicile de la couronne lausannoise.

L'ensemble de ces associations permet de soutenir, à différents niveaux et par différents moyens, la population.

ARASPE (Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens)

L'Association régionale d'action sociale Prilly Echallens (ARASPE) offre des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales et à l'appui social et administratif.

En 2025, le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois en assemblée ordinaire et une fois en assemblée extraordinaire. Il a traité les objets suivants :

- rapport de gestion et les comptes 2024 ;
- projet du nouveau règlement du personnel de l'ARASPE ;
- budget 2026 ;
- fonds de réserve communaux ;
- réorganisation des territoires des futurs Etablissements régionaux d'action sociale (ERAS).

Pour plus d'information : www.araspe.ch.

ASIRE (Association Scolaire Intercommunale Région Echallens)

L'ASIRE c'est :

- 26 communes ;
- 17 sites scolaires ;
- Environ 4'000 élèves.

Le Conseil intercommunal a traité en une séance extraordinaire et 3 séances ordinaires les objets suivants :

- Octroi d'un crédit pour la modernisation du véhicule du service dentaire scolaire de l'ASIRE ;
- Octroi d'un crédit pour la construction pour l'extension du site scolaire des Trois-Sapins à Echallens ;
- Financement de la poursuite du changement de luminaires et pour effectuer des travaux de maintenance planifiés sur le site des Trois-Sapins ;
- Octroi d'un crédit complémentaire pour la construction de l'extension du site scolaire de Poliez-Pittet ;
- Comptes 2024 ;
- Rapport de gestion 2024 ;
- Modification des statuts de l'ASIRE ;
- Budget 2026.

Pour plus d'information : www.asire.ch.

Journée de la mobilité douce à l'école

Le Conseil des Etablissements de l'ASIRE a de nouveau organisé une nouvelle édition de la journée de la mobilité douce à l'école. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 19 septembre 2025.

Tout comme l'année dernière, l'ASIRE souhaite encourager les élèves et les parents à se déplacer en favorisant la mobilité douce. Certains élèves se rendent à pied à l'école ou de la maison à l'arrêt de bus, d'autres vont à vélo ou en trottinette. L'idée est de valoriser la mobilité douce employée par les élèves. A cette occasion, des documents permettant d'organiser des activités sur la thématique des chemins empruntés, mais aussi sur la prévention de la sécurité routière ont été mis à disposition des enseignants.

Cette journée remporte chaque année un franc succès et l'ASIRE souhaite donc continuer à promouvoir et soutenir cette action de mobilité douce.

La traditionnelle petite collation a été offerte aux enfants et un café aux parents avant de débuter la matinée à l'école. Ce moment de réconfort après l'effort, permet non seulement d'encourager les enfants à venir à pied à l'école ou à vélo, mais aussi de sensibiliser les familles à la mobilité douce.

La Municipalité s'est fait un plaisir de participer à cette journée en servant cafés et collations aux parents et enfants du Collège d'Oulens.

Répartition des élèves selon leur provenance

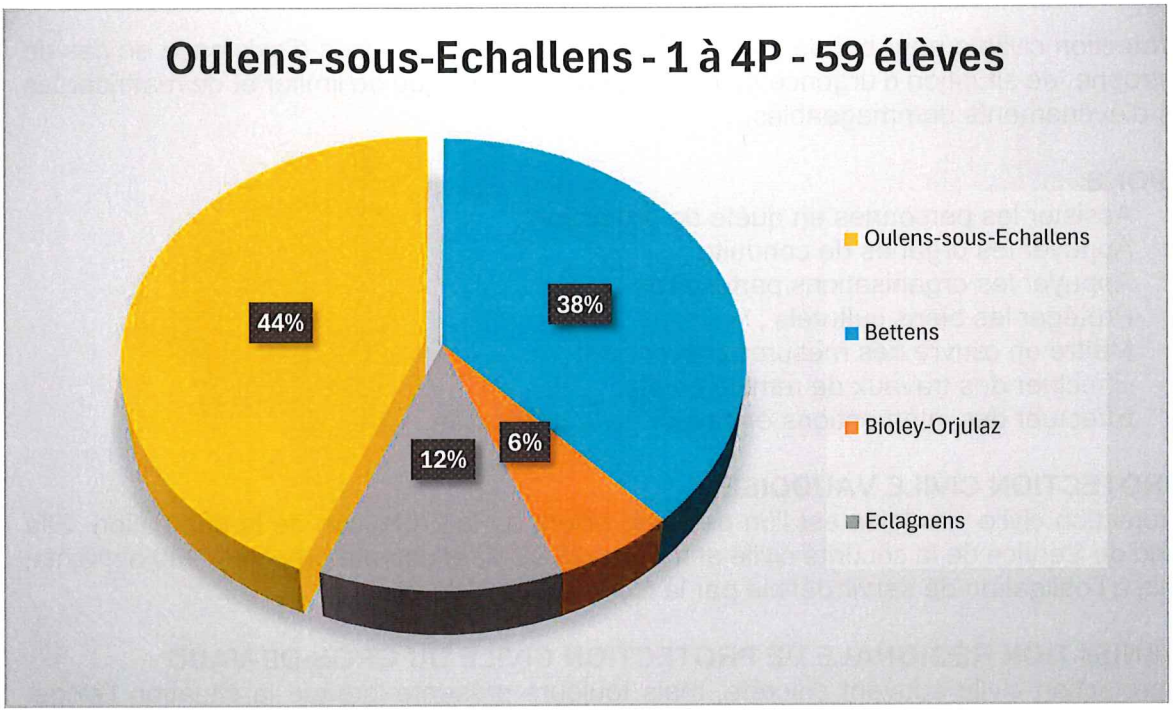

EFAJE (Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants)

L'EFAJE c'est :

- 31 communes du district du Gros-de-Vaud ainsi que celle du Mont-sur-Lausanne, pour un total de plus de 43'000 habitants. Le réseau a été constitué le 12 décembre 2007.

En réunissant les différents types d'accueil au sein d'un même réseau, les communes membres ont désiré s'unir pour mieux répondre aux besoins de la population en matière d'offre, tout en ayant une meilleure gestion des coûts. L'EFAJE est ainsi devenue un véritable "service technique intercommunal" de la petite enfance, également capable de soutenir ses membres dans la mise en place de nouveaux projets. Il permet d'accueillir les enfants en collectivité en leur offrant un cadre permettant un développement physique, affectif et social optimal, en collaboration avec des familles et autres intervenants.

L'UAPE Les Aventuriers à Oulens propose 36 places d'accueil. L'EFAJE dans sa globalité accueille 42 enfants d'Oulens-sous-Echallens.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2025. Il a adopté les comptes 2024 et le budget 2026.

ORPC (Organisation Régionale de Protection Civile du Gros-de-Vaud)

PARCE QUE LE GROS-DE-VAUD C'EST BEAU !

BUT

La Protection civile a pour but de protéger la population et ses bases d'existence en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de conflit armé, ainsi que de limiter et de maîtriser les effets d'événements dommageables.

MISSIONS

- Assister les personnes en quête de protection ;
- Appuyer les organes de conduite ;
- Appuyer les organisations partenaires ;
- Protéger les biens culturels ;
- Mettre en œuvre des mesures préventives ;
- Effectuer des travaux de remise en état ;
- Effectuer des interventions en faveur de la collectivité.

LA PROTECTION CIVILE VAUDOISE

La Protection civile vaudoise est l'un des cinq piliers de la protection de la population. Elle dépend du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et compte près de 4'900 astreints, soumis à l'obligation de servir définie par la Constitution fédérale.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE DU GROS-DE-VAUD

Une protection civile souvent discrète, mais toujours présente lorsque la situation l'exige. L'année écoulée s'inscrit dans cette continuité. Moins marquée par des engagements spectaculaires, elle a été résolument tournée vers la préparation, la formation et la consolidation de nos capacités. L'efficacité sur le terrain se construit bien avant l'intervention, par l'entraînement, la rigueur, la compétence et la confiance mutuelle.

L'association intercommunale pour l'ORPC du Gros-de-Vaud est constituée de 36 membres, 1 municipal(e) délégué(e) par commune de notre district.

Quelques chiffres au 31.12.2025

- 231 astreints
- 12 promotions
- 16 volontaires
- 16 nouvelles recrues



Au service des communes, un terrain d'entraînement grandeur nature



Lors du cours de répétition de la compagnie 2, les travaux ont porté sur la fabrication de bancs à Oulens-sous-Echallens, la remise en état d'un ancien canal et des travaux d'élagage à Lussery-Villars en vue de sa remise en eau, ainsi que la construction d'une passerelle et la réfection d'escaliers à Boulens. Ces réalisations ont permis aux pionniers et aux cadres de conjuguer instruction, encadrement et mise en pratique opérationnelle au bénéfice direct des communes.

Pour plus d'information : www.pci-gdv.ch

SDIS (Service de Défense Incendie et Secours)

Le SDIS Gros-de-Vaud est constitué d'un détachement de premiers secours (DPS) et d'un détachement d'appui (DAP) composé de plusieurs sections. Il compte environ 250 sapeurs-pompiers – hommes et femmes – répartis en 7 sites. Il couvre un bassin de population d'environ 28'000 habitants.

Il existe un troisième détachement, celui des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) basé à Echallens. Il est composé de filles et de garçons âgés de 10 à 18 ans.

Le SDIS Gros-de-Vaud est dirigé par un Etat-Major composé de 7 membres.



Cette année, le SDIS a enregistré 23 démissions volontaires. Suite à la traditionnelle soirée de recrutement le premier jeudi du mois de novembre, 24 candidats se sont inscrits pour suivre la formation de base prévue en mars 2026.

Interventions

L'année 2025 a été marquée par une activité opérationnelle particulièrement soutenue. Le SDIS a réalisé 134 interventions, auxquelles s'ajoutent 35 interventions dans le cadre de deux PCA (postes de commandement avancés) déclenchés lors de multiples inondations liées à des éléments naturels. Le total atteint ainsi 169 interventions, faisant de 2025 l'année la plus active des cinq dernières années pour le SDIS Gros-de-Vaud.



Il y a eu 3 interventions du SDIS dans notre commune en 2025.

Le SDIS informe la population et inspire des vocations sur :

- Site web : www.sdis-grosdevaud.ch
- Facebook : SDIS Gros-de-Vaud
- Instagram et TikTok : @sdisgrosdevaud

AIAE (Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et Environs)

L'AIAE a pour but d'assurer en gros l'alimentation en eau potable et en défense contre l'incendie les communes qui en sont membres, conformément aux lois sur la distribution de l'eau et sur la santé publique (LDE). La distribution interne dans les communes aux abonnés reste toutefois effectuée par chaque commune concernée.

Conseil intercommunal

Il est composé des délégués des Communes membres de l'Association, il comprend :

1. une délégation fixe, composée pour chaque Commune d'un conseiller municipal en fonction, choisi par la Municipalité.
2. une délégation variable, composée pour chaque Commune d'un délégué pour les premiers 50'000 m^3 de consommation annuelle et d'un délégué supplémentaire par tranche de 50'000 m^3 entamés. Ces délégués sont choisis par le Conseil général ou communal parmi les personnes majeures, domiciliées dans la Commune.

Pour la législature 2021-2026, le nombre de délégués est de 46.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2025. Il a accepté les préavis suivants :

- préavis 15-2025 relatif la gestion et les comptes 2024 ;
- préavis 16-2025 relatif à la réfection de la Tour Blanche ;
- préavis 17-2025 relatif au budget 2026 ;
- préavis 18-2025 relatif au rachat partiel de conduites ;
- préavis 19-2025 relatif à la création de la Proveyse SA.

Les sources sises sur la commune de Montanaire (ex-Thierrens) ont été acquises au début du XXe siècle par la commune de Lausanne. Le rapport sur l'approvisionnement régional Venoge-Mèbre-Talent-Menthue du 4 décembre 2018 prévoyait d'abandonner la conduite principale reliant les sources de Thierrens au réservoir de l'Orme en raison de son coût de remplacement et de la politique cantonale qui vise à valoriser les ressources localement. Cette conduite est en grande partie encore d'origine et donc plus que centenaire. En cas de maintien, un renouvellement serait à prévoir dans un avenir proche, ce qui correspondrait à un investissement de l'ordre de CHF 20 millions. L'OFCO pourrait s'opposer à ces travaux qui sont contraires à sa volonté d'utiliser les ressources localement quand des besoins sont avérés.

De son côté, l'AIAE est alimentée en eau par ses propres ressources et les trop-pleins d'eau de l'Association Intercommunale des Eaux du Haut-Jorat (AIEHJ). Elle complète son alimentation par un achat d'eau au Service de l'eau lausannois selon un contrat de vente d'eau en gros. Les besoins à moyen terme de l'AIAE permettent d'utiliser localement toute la production des sources de Thierrens

L'AIAE a donc demandé à la Municipalité de Lausanne de pouvoir racheter leurs sources. La ville de Lausanne a refusé car elle désire rester propriétaire de celles-ci. Toutefois, une solution commune a été trouvée.

Création de Proveyse S.A. afin de gérer et valoriser les sources de Thierrens

La Ville de Lausanne, via son Service de l'eau et l'Association Intercommunale d'Amenée des eaux d'Echallens et environs (AIAE), ont pour projet de créer une société anonyme dénommée Proveyse S.A, détenue à parts égales dans le but de financer et gérer le traitement de l'eau des sources de Thierrens. L'eau traitée sera ensuite revendue à l'AIAE.

Un préavis pour la création de cette société devait passer au conseil communal de Lausanne pour sa validation, mais celui-ci a été repoussé pour le début de l'année 2026. Ses quantités supplémentaires d'eau potable permettront de répondre favorablement à des demandes de commune limitrophes qui n'arrivent plus à fournir assez d'eau durant les période sèches.

Pour plus d'information : www.aiae.ch

SIEGEO (Service Intercommunal d'Epuration des Eaux usées de Goumoëns et Oulens)

Comité de direction :	Didier Chappuis, Oulens-sous-Echallens, Président Sylvain Constantin, Oulens-sous-Echallens Laurent Vulliamy, Goumoëns, jusqu'au 12.11.25 puis Gilles Bezençon dès le 13.11.2026 Marc Dumartheray, Goumoëns
Secrétaire :	Corinne Badoux
Boursier :	Benoît Viatte
Exploitants :	Jean-René Romanens Pierre-André Joye

En 2025, grâce à l'équipe d'exploitants (cités ci-dessus) qualifiés et rigoureux dans l'entretien et le suivi de cette STEP, 98% des critères de performance à la sortie de celle-ci étaient supérieurs aux exigences, tandis que 2% se situaient dans la zone de tolérance.

Actuellement, le seul point manquant pour être en totale conformité avec la législation concerne le traitement des micropolluants. Cependant, l'investissement nécessaire pour l'adaptation de notre site serait trop élevé pour nos deux communes.

ASET (Association intercommunale STEP Echallens Talent)

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2025. Il a accepté les préavis suivants :

- préavis du Comité de direction n° 1/2025 - Etats financiers 2024 ;
- préavis du Comité de direction n° 2/2025 - Budget 2026.

Le périmètre de l'ASET a été défini par le canton en 2016, à la suite à l'élaboration de la loi, sur le traitement des micropolluants des eaux en sortie de STEP.

En 2021, l'Association Step Echallens Talent a été constituée, pour créer une STEP qui devra pouvoir traiter toutes les eaux usées de leurs micropolluants pour le bassin versent du Gros-de-Vaud.

En 2024, une demande de permis de construire a été demandé par la commune d'Echallens, pour la construction de la STEP. En 2025, une demande de permis de construire pour les tracés des canalisations de raccordement a été faite. A la fin de la consultation, des oppositions ont été déposées. Elles seront traitées en 2026 par le Canton.

Si le calendrier ne prend pas de retard, la nouvelle STEP devrait être mise en fonction fin 2029 début 2030.



LISTE DES ABREVIATIONS

AIAE	Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et environs
APROMAD	Association pour la Promotion de la santé et maintien à domicile de la couronne lausannoise
ARASPE	Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens
ARGdV	Association Régionale du Gros-de-Vaud
ASET	Association intercommunale STEP Echallens Talent
ASIRE	Association Scolaire Intercommunale Région Echallens
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CH	Contrôle des habitants
CODIR	Comité de direction
COPIL	Comité de pilotage
CVI	Chambre Vaudoise Immobilière
DAP	Détachement d'appui
DGIP	Division Générale des Immeubles et du Patrimoine
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire
DPS	Détachement premiers-secours
ECA	Etablissement Cantonal Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EFAJE	Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
ISDS	Installation de Stockage de Déchets Stabilisés
ISU	Intervention en situation d'urgence
OLED	Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets
ORPC	Office Régional de Protection Civile
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PRU	Point de rencontre d'urgence
SDIS	Service de défense, incendie et secours
SIEGEO	Service Intercommunal d'Epuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens
STEP	Station d'épuration
RSRL	Réseau Santé Région Lausanne
UAPE	Unités d'Accueil Pour Ecoliers